



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2019 à 18 heures

Présents : MM DESSIRIEIX, GERMAIN, LAIDET Alain, PINAUD, FOUCHIER, Mme PLANTEVIGNE, MM JAROSZ, MESNARD, TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, Mr BONNEAU, Mme ROBERT-MORISSET, MM VIGNAUD, TURQAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, PHELIPPEAU, PANNETIER, LESAGE, VOUDON, CHAUVET,

Excusés : MM RIPOCHE, BURBAUD, Mme VANDESTICK, MM COUVIDAT, LABROUSSE, FOURNIER, GAUVIN

Dotation de solidarité 2018

Une somme de 315 000€ est partagée entre les communes sur les mêmes critères que l'an passé.

Contrat de dynamisation et de cohésion OUEST CHARENTE

Le conseil autorise le Président à signer ce contrat avec la Région Nouvelle Aquitaine, le PETR Ouest Charente et La Communauté d'agglomération de Grand Cognac. Trois grands axes sont mentionnés :

1. Soutenir l'innovation économique et encourager le développement d'activités diversifiées
2. Soutenir l'attractivité en assurant un développement équilibré et durable du territoire
3. Affirmer le positionnement du territoire comme destination touristique

Contrat départemental 2019.2021

Une dotation départementale de 143 883€ est réservée pour la construction de la Maison de Santé pluridisciplinaire et le Président est autorisé à signer le contrat à intervenir.

Remboursement sinistre

Suite à l'effraction au multiple rural de Genac et au paiement des frais par la locataire, il y a lieu de verser à cette dernière la somme de 500 € représentant le montant de la franchise de l'assurance.

Révision des loyers à usage d'habitation

A compter du 1^{er} juillet les loyers dits « libres » subiront une augmentation de 1.74% et au 1^{er} janvier 2020 ceux dits « conventionnés » une augmentation de 1,25%.

Cotisations

Un Complément de 20 € pour mission Locale est ajouté à la somme mentionné au budget 2019.

Personnel

Il est créé un poste de MNS pour accroissement saisonnier d'activité (piscine) du 1^{er} juillet au 31 aout 2019.

DIVERS

Le Président informe sur les différents multiples ruraux :

- GENAC : une reprise de l'activité aura lieu le 24 juin, Mme LAGARDE Sarah sera la nouvelle locataire.
- MARCILLAC : la locataire a mis son fonds de commerce en vente et souhaite prendre sa retraite fin d'année.
- VAUX-ROUILLAC : les locataires de la boulangerie souhaitent partir et auraient trouvé un repreneur.

Le conseil accepte de donner une proposition d'achat pour un ensemble immobilier à Gourville à hauteur de 7500€.

Le conseil accepte la répartition de droit commun pour le FPIC 2019.

Un accord de principe est octroyé pour l'adhésion au comité stratégique territorial de l'union patronale et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du département de la Charente ainsi que pour l'adhésion à EUREKATECH pour le développement économique dans le cadre de « territoire d'industrie ».

Suite à la rencontre avec l'entreprise CITF avec les élus, cette structure fait part du souhait de rester implanter sur son site à « Dorgeville » à ST-CYBARDEAUX au moins pour deux années.

Monsieur BONNEAU fait part de l'éventuel regroupement des trésoreries du département : les élus sont inquiets.

Suite à l'impossibilité d'un accord local, la répartition des sièges de conseillers communautaires en 2020 se fera par application du droit commun (au total 28 sièges).

A 19h30, le Président lève la séance.